12e ANNÉE — NUMÉRO 127

Mactiamimo estote Dilecti Filii et viriliter agite in Deo fidentes, cujus causas e ruitis hujus apostolicæ catheuræ doctrinæ (Bref de Pie IX à la LIBERTÉ.

La Presse est une Œuvre pie d'une utilité souveraine (Pie IX.

Libenter etiam perspeximus Vobis in eo ministerio quo fungimini propositum esse firmiter iis monitis adhærere quæ ab hac Sancta Sede catholicis scriptoribus sunt tradita. (Bref de Léon XIII à la LIBERTÉ.

VENDREDI 2 JUIN 1882

LA LIBERTÉ

journal quotidien politique et religieux

O. I. X. M. V. X.

ABONNEMENTS	Trois mois	six mois	un an
SUISSE	fr. 6	11	20
FRANCE, BELGIQUE . . . / ALLEMAGNE, AUTRICHE . . / ITALIE, ESPAGNE . . . . / ANGLETERRE, HOLLANDE . / ETATS-UNIS	» 10	19	36

Rédaction et Expédition

BUREAUX : **10, Grand'Rue, 10, à Fribourg**

La rédaction rend compte des ouvrages dont deux exemplaires lui sont adressés.

— Elle annonce ceux dont elle reçoit un exemplaire.

BUREAU DES ANNONCES : **Grand'Rue, 10, à Fribourg.**

Prix de la ligne ou de son espace : **15 cent.**

Des remises sont faites sur les annonces souvent répétées.

Lettres et argent franco.

DE LA QUESTION D'ÉGYPTE

—

La question égyptienne *vient, dit-on,* d'entrer dans une nouvelle phase, celle de l'intervention turque, de la reprise possible de l'Egypte par la Turquie au nom et pour le compte de la souveraineté turque. Ce résultat, si la nouvelle s'en confirme, n'a rien qui doive étonner : il était en quelque sorte fatal et prévu, du moment que le gouvernement français était résolu d'avance, comme le pressentaient fort bien ses adversaires dans ce nouveau coup de Jarnac, *à ne pas aller jusqu'à* la guerre, *à ne pas ouvrir ou rouvrir, à propos de* l'Egypte, l'éternelle question d'Orient, mère et principe de la question égyptienne.

La France y *laisse* une *nouvelle plume* de son honneur comme grande puissance, et de son influence déjà si rabaissée et diminuée en Orient. C'est précisément ce que voulaient M. de Bismark plus puissant que jamais à Constantinople, où il bénéficie de tout le terrain de prépondérance que perd la diplomatie française, et le cabinet anglais toujours habile à faire de la politique à son profit sur le dos de ses bons amis et alliés les Français ; l'Angleterre, qui connait bien la Turquie, sait qu'elle a tout à gagner et rien à perdre pour le moment de la restauration de l'autorité impériale turque au Caire, persuadée qu'elle est, qu'elle y sera toujours *assez puissante*, grâce à l'incurie proverbiale et au désordre vénal de l'administration ottomane, pour y faire toujours parfaitement ses affaires, et *que la substitution de la Turquie* au gouvernement du khédive actuel ruinera d'autant l'influence française en Egpyte où la France ne trouvera plus d'appui.

La France en effet n'y valait et pouvait quelque chose que grâce au prestige de son alliance avec les descendants de Méhémet-Ali, à *l'efficacité de son protectorat* basé sur la reconnaissance des services rendus, sur le sentiment étroit de la dépendance nécessaire du gouvernement égyptien envers les puissances qui avaient surtout contribué à l'établir, sur l'intérêt évident de l'Egypte à se tenir étroitement attachée à la France et à l'Angleterre pour la sauvegarde de son indépendance à l'encontre de la domination ottomane. Celle-ci reprenant les rênes du gouvernement en Egypte, *l'influence française, déjà si fortement* ébranlée par les revers de 1870 et la *politique grecque* et antiturque de feu le cabinet Gambetta, tombe d'elle-même et est complètement éliminée au profit de la Prusse et de l'Angleterre, presque d'accord en quelque *sorte pour dominer à l'heure* présente, l'une à Constantinople, l'autre en Egypte, sans autre soin des conséquences, et pourvu qu'elles aient satisfait, comme gens à courte vue, leurs avidités et ambitions personnelles, leur haine ou leur jalousie contre la France.

Le résultat le plus clair en effet du *rétablissement de la puissance* turque en Egypte, sera évidemment, en dehors de la préoccupation mercantile des gros *marchands de la Cité, une* augmentation considérable de la puissance de la Sublime Porte, tant parce qu'elle trouvera dans le pays repris de nouvelles ressources financières et *militaires, que parce qu'elle relève* ainsi son prestige et sa propre influence sur tout le monde du mahométisme violemment surexcité à l'heure présente par la vue des progrès incessants de la domination chrétienne en Orient et par le spectacle de la dépendance du sultan son chef et grand ministre religieux et politique.

Or, la puissance politique du mahométisme, aujourd'hui partout croulante sous le *poids* de son épouvantable corruption, suite inévitable du dissolvant fatal de son sensualisme polygame et de son fatalisme abject, se relèvera certes un jour plus forte et plus redoutable *que jamais, quand* la civilisation européenne et les connaissances scientifiques de l'art européen de tuer les hommes et de défaire les armées auront pénétré, avec les conquêtes sans cesse progressives de la race blanche, les grandes masses encore barbares du mahométisme asiatique et africain ; et toute augmentation de territoire, de puissance, d'influence, de relèvement moral qu'on lui accorde ou concède aujourd'hui, se tournera dès *lors un jour nécessairement* contre le monde européen chrétien et contre les peuples de notre continent assez aveugles pour avoir fourni des armes nouvelles à ces ennemis éternels du christianisme et du nom des barbares chrétiens : ce à quoi tend visiblement aujourd'hui *toute la politique commune de concentration* de toutes les forces vitales de l'Islamisme partout mise en œuvre par le gouvernement du sultan.

Peut-être est-ce au fond pour favoriser, en haine du christianisme, cette reconsti*tution nouvelle de* la puissance mahométane en Egypte, que le gouvernement maçonnique français actuel se trouve amené, peut-être même à son insu et sans en avoir conscience, à agir comme il le fait dans cette affaire.

Il y a, en effet, entre la révolution maçonnique, matérialiste et athée, et le mahométisme sensualiste et fataliste, des affinités étroites et des communautés visibles d'intérêts, de passion, d'inspiration, de désir et de passion plus intimes que l'on ne sait et pense généralement.

Tous les deux partent des mêmes principes, le mal, le mensonge et l'erreur : tous les deux ont les mêmes goûts et les mêmes tendances, l'amour effréné de la chair, de la matière, des sens et des voluptés ; tous deux aboutissent aux mêmes *résultats physiques, moraux et politiques*, la dégradation morale de l'homme, le retour à la barbarie et aux passions brutales et bestiales de l'homme, à la négation fatale de Dieu, de toute Providence, de toute justice, de toute vertu, de tout état social et de tout ordre social régulier maintenu ou à maintenir par l'autorité.

Il n'y a donc rien d'étonnant que les deux fassent politiquement cause commune et s'entr'aident à se refaire, à aug*menter leur puissance*, à cimenter par des augmentations d'influence et de pouvoir leur alliance occulte sortie de la même inspiration, du même principe malfaisant. — Ce *qu'il en ressortira, l'histoire de de*main et de nouvelles ruines prochaines en France nous le diront suffisamment sous peu. — *Voilà où l'on en arrive forcément* quand l'on substitue la politique des intérêts, des passions, des inerties lâches et sans cœur à la pratique traditionnelle des principes sainement et généreusement inspirés de Dieu, de l'honneur et de l'amour vrai de son pays.

NOUVELLES SUISSES

—

Berne, 31 mai.

Le Conseil fédéral a nommé commis postal au Locle : Mlle Juliette Brandt, du dit lieu.

Les *plans de construction du chemin de* fer Territet Glion reçoivent, sous certaines réserves, l'approbation du Conseil fédéral.

Le Comité de direction de la Société de chemin de fer Lausanne-Ouchy *est autorisé* à émettre des obligations de 3me hypothèque pour un montant de 1,210,383 fr. 35, aucune réclamation contre cette émission n'ayant été faite dans le terme prescrit par la loi.

En s'appuyant sur le résultat de la collaudation officielle du chemin de fer du *Saint Gothard, le Conseil* fédéral a autorisé l'ouverture de l'exploitation pour le 1er juin courant sur la *ligne principale* d'Immensée à Chiasso, y compris les tronçons Rothkreuz-*Immensée* et *Rothkreuz-Lucerne*, sous la réserve que les travaux complémentaires seront exécutés le plus vite possible.

En suite du recensement fédéral du 1er décembre 1880, deux employés d'une municipalité tessinoise, qui ont fonctionné comme recenseurs, ont été traduits devant les tribunaux tessinois, sous prévention d'abus de leurs fonctions pour avoir inscrit à la suite des noms de plus de 100 personnes l'annotation qu'elles appartiennent à d'autres confessions et cela à l'insu et contre la volonté de ces personnes qui avaient déclaré appartenir à la religion catholique-romaine.

Les accusés ont d'abord contesté la compétence des tribunaux tessinois, en faisant valoir qu'ils devaient être jugés selon le code pénal fédéral, les fonctions qu'ils remplissaient le 1er décembre 1880 leur donnant le titre d'employés de la Confédération. Comme l'autorité tessinoise n'a pas voulu accepter cette théorie les prévenus ont recouru auprès du Conseil fédéral qui a cependant *écarté le recours comme non fondé.*

Berne, 31 mai 1882.

Le malheureux major Gassmann semble devoir être pris à partie dans toutes les positions accessibles : comme homme politique, comme militaire et aussi comme imprimeur, soit homme d'affaires. Voici ce qu'un correspondant de Bienne raconte au

---

59 FEUILLETON DE LA *LIBERTÉ*

LES
COMPAGNONS DU SILENCE

PAR

PAUL FÉVAL

DEUXIÈME PARTIE

JOHANN SPURZHEIM

—

IX

L'ALLÉE NOIRE

— Pourquoi n'es-tu pas dans ton lit, David Heimer ? demanda-t-il.

— Maître, repartit Johann avec respect, je savais que vous deviez venir.

— Qui t'avait dit que je dusse venir ?

— Le calcul n'est pas défendu aux membres de l'association, maître. Je suis bien malade, mais j'ai toute ma tête.

— Es-tu véritablement bien malade, David Heimer ?

— Au temps où vous appeliez le chevalier d'Athol, seigneur, nous nous sommes rencontrés deux fois. M'auriez-vous donné à vivre les quelques mois que j'ai vécu depuis lors ?

— *C'est justement... dit* Beldemonio.

Johann Spurzheim eut un sourire triste.

— Ceux qui souhaitaient ma mort, murmura-t-il, n'auront pas le temps de perdre patience.

Il s'interrompit et changea de ton.

— Mais je ne *puis croire que vous souhaitiez* ma mort, vous seigneur, qui connaissez si bien mon dévouement et ma fidélité.

Beldemonio le regardait en face. On ne pouvait éprouver que pitié pour cette misérable et débile créature dont la lèvre *semblait toujours* prête à laisser passer le dernier souffle. Et c'était, je vous le dis, un contraste pénible que de voir ce cadavre, animé d'un reste de végétation, en face de ce noble et brillant type de la beauté italienne ; le chevalier d'Athol ou Beldemonio, comme vous voudrez l'appeler, ou encore Por*porato*, puisqu'il avait aussi ce redoutable *nom*.

Ainsi, vêtu seulement d'une chemise que sa sueur mouillait, d'une paire de caleçons collants et d'une ceinture de laine, Beldemonio n'avait rien à envier aux porteurs des plus opulents costumes. Sa taille souple, éclairée à revers, lui donnait l'air d'avoir à peine vingt ans. Il fallait, pour ramener l'idée de l'homme fait, mesurer de l'œil le fier développement de ses tempes, admirer la carrure virile de ses épaules, entendre surtout le timbre mâle de sa voix.

— Si je souhaitais ta mort, David Heimer... commença-t-il.

Il n'acheva pas.

— Vous accompliriez bien aisément votre souhait, n'est-ce pas, maître ? dit Johann à voix basse.

Beldemonio détourna les yeux avec dégoût. Il eut tort, car à ce moment Johann dardait sur lui un regard de serpent.

— Maître, poursuivit ce dernier, je voulais vous dire ceci qui est la pure et simple vérité ; j'avais calculé que l'association aurait besoin de moi cette nuit.

— Tu croyais donc que mon entreprise ne réussirait point ?

— Votre entreprise, maître, pouvait ne point réussir ; l'événement l'a prouvé.

— Et attribues-tu ce mauvais succès au hasard ?

— Il n'y a que la Providence, maître, pour être plus forte que Porporato.

— *Malgré lui-même, il y avait une nuance* de sarcasme dans son accent. Beldemonio reporta sur lui son regard.

— Savais-tu qu'on avait changé le cachot de Felice ? demanda-t-il.

— *Oui*, seigneur.

— Est-ce toi qui m'en a fais prévenir ?

— Maître, vous savez bien que c'est moi.

— Savais-tu qu'on lui avait fait porter des propositions de grâce dans sa prison ?

— Sur l'honneur, s'écria Johann, je *l'ignorais !*

— Sur l'honneur ! répéta Beldemonio amèrement ; mais je veux bien te croire, David. Réfléchis seulement à une chose : si tu peux ignorer de semblables faits, *il est dangereux pour l'as*sociation de compter sur toi.

— Vous êtes sévère, maître...

— *Je suis juste.*

— L'état de maladie où je suis...

— Ce n'est *pas un malade qu'il nous* faut dans la position que tu occupes.

Les joues livides de Johann s'animèrent imperceptiblement. Ses yeux se fermèrent un instant et ses lèvres frémirent. Cependant il répondit avec calme :

— Maître, je fais de mon mieux. Si vous en savez de plus habiles et de plus actifs que moi, je suis prêt à leur céder ma place.

— Nous verrons cela, David, prononça froidement Beldemonio ; *il n'y a pas péril* en la demeure. Je ne te crois pas assez fou pour lutter contre moi. A chaque jour sa besogne, parlons de celle d'aujourd'hui : Est-ce par la porte de ton jardin que tu as fait évader Felice Tavola ?

— Non, seigneur, repartit Johann dont la voix baissa malgré lui.

— *Lui as-tu dit*, interrogea de nouveau *Athol*, que la barque de Sansovina avait dû changer de place, et qu'elle stationnait maintenant en dehors de la ville, dans la Chiaja, en face du tombeau de Virgile ?

— Non, seigneur, répliqua pour la seconde fois Johann, je n'ai pas eu besoin de lui apprendre cela.

— Il le savait ?

— Je l'ignore ?

— Qu'est-ce à dire ! s'écria Beldemonio fixant déjà sur lui un regard soupçonneux et in-

Weinlænder, journal tout à fait indépendant :

« Notre punaise biennoise, le vampire *Brulli-Gassmann* (Gassmann hurleur) vient de jouer un véritable tour de gobelet. Un instituteur le charge de l'impression d'un ouvrage pédagogique. Le travail se fait et Gassmann vend un exemplaire après l'autre ; puis, lorsque la moitié de l'édition est vendue l'imprimeur exige de l'auteur qu'il lui paie les frais complets de l'impression.

L'auteur conteste naturellement la réclamation, en faisant valoir que Gassman, *après avoir vendu une partie de l'édition*, est encore en possession du reste. L'observation était aussi juste que naturelle, mais l'affaire de l'instituteur a mal tourné. Car nous avons à Berne des avocats qui savent faire violence à la justice et, qui pis est, nous avons dans notre pays. des juges qui rendent un pareil verdict et qui enfoncent le crâne de la loi à l'aide du marteau de la justice.

« En un mot, l'auteur est condamné à payer au typographe le montant entier de l'impression, tel qu'il a été convenu, et il doit également payer les frais de justice faits par Gassman et qui se montent à 80 francs. La note de ces *frais de justice est une pièce* si intéressante qu'il serait vraiment dommage de ne pas la soumettre au jugement de l'opinion publique.

« On y trouve des rubriques qui ne sont prévues dans aucun *tarif, car M. Gassmann*, aussi bien que son avocat, M. M., n'ont pas craint de porter en note, pour ne citer qu'un exemple, chacun 1 fr. 50 cent. *pour avoir accepté telle et telle lettre !* Et le juge, auquel on avait soumis ce compte d'apothicaire avec l'espoir qu'il le modérerait, le juge compétent qui avait le devoir de faire rentrer ces pirates dans les limites de la légalité, le juge bernois a sanctionné cette spoliation !

« Comme le pauvre auteur a dû vider la coupe jusqu'à la lie, on devait croire que *l'imprimeur serait tout au moins condamné* à remettre au propriétaire les exemplaires non vendus. Mais ici encore, les choses se sont passées tout autrement.

« M. Gassmann a un « bon avocat » qui saura déjà mettre un petit point sur l'i. Car il sait que le pauvre auteur est tellement intimidé et humilié qu'il a perdu l'envie de continuer le procès.

« *C'est ainsi que la punaise sanglante* s'est fait payer deux fois le même travail, tandis que l'auteur ne reçoit rien. Telle est notre situation sociale dans le canton de *Berne : la vermine s'engraisse*, et comme elle a l'argent pour payer la justice, celle-ci est du côté de la vermine.

« Mais pour rester juste et équitable et pour montrer qu'il y a encore des gens qui valent mieux que leur renommée, je dois faire la remarque que l'avocat de l'auteur spolié, indigné de l'issue du procès, n'a pas demandé un centime pour sa peine et sa perte de temps. »

Et penser, que ce même Gassmann est encore « père de l'église » vieille-catholique, membre du Grand Conseil bernois et major fédéral !

Pour moi, si j'étais à la place de l'auteur, je m'adresserais au département militaire de la Confédération, pour obtenir une interprétation claire et nette de la première phrase de l'art. 80 de l'organisation militaire, portant que le renvoi peut être demandé « si un officier *au service ou hors de service* se rend coupable d'actes incompatibles avec la dignité de son grade. »

Quoi qu'il en soit, peut-être pensez-vous que les organes radicaux et francs-maçonniques des cantons de Berne et de Fribourg, si prompts à attaquer les décisions des tribunaux fribourgeois, ne feraient pas mal de nous dire ce qu'ils pensent des faits signalés par le *Weinlænder* à la charge des tribunaux du *Kulturkampfkanton*.

—

PIUS-VEREIN. — Le Comité central du Pius-Verein s'est réuni jeudi dernier à Lugano pour s'occuper des préparitifs de l'assemblée générale de l'association, qui aura lieu, comme on sait, à Locarno. L'Assemblée générale est fixée à la seconde semaine de septembre ; le Comité du district de Locarno est chargé de désigner le Comité d'organisation de la fête.

A la fin de la séance, le Comité cantonal a décidé, sur la proposition de M. Pedrazzini, d'envoyer le télégramme suivant au saint-Père.

« *S. Em. cardinal Jacobini, Rome.*

« Le Comité cantonal du Pius-Verein, « réuni aujourd'hui à Lugano, offre au « Saint-Père ses hommages, son dévouement, « *et implore sa bénédiction apostolique.*

« Le peuple catholique du Tessin fête le « grand événement de l'ouverture du Go« thard. Nous nous rappelons en même « temps que la lumière de la science et de « *la vraie sagesse, que les triomphes véritables* ne se peuvent trouver qu'aux pieds « de la Chaire infaillible de Pierre. Notre « devise sera toujours : Religion et Patrie.

Au nom du Comité :

PEDRAZZINI, conseiller d'Etat. »

—

SAINT GOTHARD. — Le 31 mai, à 5 heures du soir, le bateau à vapeur *Lucerne-Flüelen* a transporté pour la dernière fois la poste du Gothard.

Le même soir, à 7 h. 45 minutes, le premier train de nuit direct est parti de Bâle *pour Milan. Ce train s'est arrêté par exception* à Flüelen pour prendre la dépêche postale.

A 7 h. 50 minutes, un autre train de nuit direct est parti de Milan pour Bâle.

—

GOTHARD — De Lucerne à Chiasso, la ligne compte environ 230 kilomètres. Elle longe les lacs de Zoug et de Lowerz, *regagne la rive du lac des Quatre-Cantons*, près de Brunnen, suit l'Axenstrasse, remonte la vallée de la Reuss jusqu'au grand tunnel à Gœschenen, descend la Lévantine jusqu'à Bellinzona, d'où deux embranchements conduisent à Locarno et à Pino, sur le lac Majeur, et, après avoir traversé le Monte-Genera et le lac de Lugano, atteint la frontière italienne près du Como. C'est suffisamment dire que la ligne du Gothard ne le cède à aucune autre en pittoresque et en intérêt. Les tunnels, au nombre de 56, 27 au nord et 28 au sud, de celui de Gœschenen à Airolo, ont une longueur totale de plus de 41 kilomètres, soit à peu près les trois quarts de la longueur de tous les tunnels de l'empire allemand. Cinq sont en spirale, c'est-à-dire décrivent, dans le sein de la montagne une volte qui les ramène sur eux-même. Le grand tunnel mesure 1,4912 mètres ; son point culminant est à 1,154, son point le plus bas à 1,109 m. au-dessus du niveau de la mer. Difficile d'énumérer les ponts et les viaducs, dont quelques-uns sont des *merveilles d'audace*.

C'est le 20 février 1880 que le grand tunnel a été percé. On y avait travaillé sept ans et cinq mois, employé 500,000 kg. de dynamite, creusé 320,000 trous de mine, usé 1,650,000 mèches à percer et occupé en moyenne 2500 ouvriers par jour.

Le capital absorbé par l'exécution de la *ligne du Gothard s'élève à 238 millions*, qui se décomposent comme suit :

Subventions à fonds perdus	113	millions.
Capital-actions	34	»
Obligations de premier rang .	74	»
» de deuxième rang	6	»
Subventions spéciales de la Suisse et de l'Italie pour la ligne du Monte Cenere	6	»
Capital-obligations pour cette ligne	5	»
Total	238	millions.

—

MILITAIRE. — Le Conseil fédéral demande à l'Assemblée fédérale pour l'acquisition de matériel de guerre en 1883 des crédits re*présentant une somme totale de 1,811,600 fr.*

Cette somme se décompose comme suit : habillement, 10,000 fr. ; équipement et ar*mement, 874,575 fr. ; indemnité d'équipe*ment, 190.835 fr. ; acquisitions nouvelles, 736,190 francs.

—

Le Conseil national a coûté en 1881 238,600 fr., un joli denier ! Le conseil des Etats, dont les membres sont payés par les caisses cantonales, a coûté pour le service des traductions et les indemnités aux commissions 13,400 fr.

Le Conseil fédéral a coûté, avec la Chancellerie fédérale, 384,000 fr. et le Tribunal fédéral 146,000 fr.

—

La commission du Conseil national a adhéré à l'unanimité au projet de décision du conseil des Etats relatif à la subvention fédérale (3,042,000) aux cantons d'Argovie, Thurgovie, Zurich, et St Gall, pour correction de rivières. Elle émet en même temps le désir que le Conseil fédéral profite de cette occasion pour prendre en main la haute surveillance sur ces travaux et qu'il use largement de l'autorité qui lui est accordée. Le Conseil fédéral ne devra accepter aucuns plans et projets qui, au point de vue hydrotechnique, n'offriraient pas toutes *les garanties pour une rationnelle et solide* correction.

—

EXPOSITION NATIONALE. — La *Gazette de l'exposition*, rédigée par M. l'ingénieur Waldner, paraîtra du commencement de juin prochain jusqu'à la clôture de l'exposition, en automne 1883. L'ouvrage comprendra 80 livraisons, et sera enrichi d'environ 30 planches lithographiées, hors texte, même format, et de nombreuses gravures sur bois dans le texte. L'abonnement à chacune des *deux premières séries est de 4 fr., l'abonnement* à la troisième 8 fr., l'abonnement à tout l'ouvrage 15 fr.

Berne

Pendant l'exposition de district une Société anglaise qui s'occupe des moyens d'utiliser l'hydrogène fera faire, par un de ses représentants à Berne, des expériences fort intéressantes et qui ne manqueront pas de captiver le public. Il s'agit d'un ballon captif, gonflé d'hydrogène et enlevant une nacelle et une personne, soit un poids d'environ 120 kg. Ce ballon restera à l'exposition pendant une huitaine de jours. Il sera ensuite lâché et l'aéronaute essaiera de passer en Italie.

On sait que l'hydrogène pèse 5 fois moins que le gaz d'éclairage.

Soleure

Un triste accident vient d'arriver à Balsthal. Un jeune garçon de 8 ans, nommé Heutschi, jouait avec ses camarades devant la maison d'école ; il tenait à la main un crayon dont la pointe avait été taillée très *fine. Pendant qu'il courait, il tomba* tout à coup, et le crayon lui entra dans la poitrine et lui pénétra jusqu'au cœur. Ses jeunes amis épouvantés le transportèrent au domicile de ses parents, où il mourut quelques minutes après.

Saint-Gall

Une grande panique règnait ces derniers temps à Ragatz : les sources thermales de Pfæffers avaient presque tari. Heureusement que ces jours derniers les eaux sont peu à peu revenues, et actuellement les sources produisent *à peu près la quantité d'eau normale* et à la température habituelle.

Bâle

D'après le programme du sémestre d'été, l'*université de Bâle compte* aujourd'hui 38 professeurs ordinaires, 13 extraordinaires, 18 *privat docenten* et 264 étudiants immatriculés ; le nombre d'étudiants se répartit entre les diverses facultés de la manière suivante : théologie 65, droit 41, médecine 85, philosophie 72. Les Bâlois sont au nombre de 72, les Suisses d'autres cantons de 158 ; enfin il y a 34 étrangers. Aux étudiants réguliers s'ajoutent encore 63 auditeurs bénévoles.

Bâle-Ville

Jeudi passé dans la soirée, une femme était allé rendre visite à une de ses sœurs. Pendant que cette dernière préparait du café, la visiteuse s'assit sur les marches de l'escalier conduisant à la cuisine. Lorsque tout fut prêt pour le repas du soir, on l'invita à venir prendre place à table. Mais elle ne fit aucun mouvement, elle n'était qu'un cadavre. Une rupture d'anévrisme venait de mettre fin à ses jours.

Tessin

Le *Genevois* reproche aux ultramontains tessinois le rôle complètement effacé qu'ils ont joué dans les fêtes du Gothard. Il ne peut cependant ignorer que le gouverne*ment du Tessin avait sollicité l'honneur* d'offrir un banquet à Lugano et que ce n'est que par suite du refus qui lui a été opposé qu'il a renoncé bien malgré lui à une réception officielle.

Du reste, nous sommes heureux de saisir cette occasion pour constater que les membres du gouvernement tessinois et quelques députés se sont donné une peine immense pour la réussite de la fête, et surtout pour remédier au désordre qui avait présidé à Berne à la distribution des cartes. S'ils n'ont pas fait des discours, ils ont payé de leur personne et ont rendu de grands services. Si, lors de la scène du vestiaire à Milan, tout le monde s'était conduit comme eux et comme les ministres d'Etat et diplomates auxquels le *Genevois* prête à tort une atti*tude peu polie*, on aurait pu en finir plus facilement. Nous pourrions citer au journal radical un de ses amis qui s'est précisément distingué dans la bagarre et à qui peut s'appliquer directement la phrase suivante cueillie dans sa propre correspondance : « C'était un de ces moments où l'homme est très laid, et où l'égoïsme féroce fait craquer le vernis de la civilisation... » L'ami du *Genevois* ne s'est pas privé, en effet, de « fourrer le coude dans l'œil » de ses voisins et de leur donner « des coups de poing dans les flancs. » *Cuique suum.*

(Journal de Genève.)

Vaud

La journée de 30 peut compter comme l'une des plus belles et chaudes du mois ; cependant vers 4 heures et demie du soir quelques roulements de tonnerre dans le lointain laissaient *craindre un orage* qui s'est subitement déchaîné sur la crête des Verraux par de nombreux eclairs et quelque peu de grêle mélangée à de la pluie. Sur Montreux même le ciel était presque sans nuages, l'orsqu'un coup de foudre vint effrayer les gens occupés aux divers travaux de la campagne et a atteint en pleine vigne, au-dessus du hameau de Pallens, deux jeunes gens occupés à faire *la feuille*. L'un des deux, jeune homme de 20 ans, fut tué sur le coup. Les cheveux de la tête sont brûlés et tout le devant du corps noirci ; la semelle de ses souliers a été détachée du pied. Sa sœur qui travaillait à ses côtés fut violemment renversée à terre et étourdie ; les médecins appelés sur les lieux espèrent qu'elle se rétablira, sans suites fâcheuses pour sa santé.

Valais

Le Conseil fédéral a levé le ban mis par le gouvernement vaudois contre le bétail du Valais, les cas de surlangue qui se sont manifestés étant isolés, et toutes les mesures de précaution ayant d'ailleurs été prises. — On dit, d'autre part, que la surlangue et piétain s'est *manifestée aux Mosses*, dans le canton de Vaud.

Neuchâtel

On lit dans l'*Impartial* de la Chaux-de-Fonds :

« Lundi à 5 heures du soir, un orage *d'une violence peu commune* a *éclaté* sur notre localité. Parmi les grêlons qui tombaient avec force, bon nombre étaient de la grosseur d'une noix. Des vitres ont été brisées par ces projectiles. Aujourd'hui la chaleur était de nouveau très grande, et à 2 heures un violent coup de tonnerre s'est fait entendre et a été suivi de plusieurs autres mais moins forts et d'une pluie abondante. Peu après, le temps s'est rasséréné et le soleil brille de nouveau. »

---

quiet, serait-il arrivé malheur à Felice Tavola ?

— Maître, prononça Johann Spurzheim lentement et la tête haute, Felice Tavola est mort.

X

LES DEUX CADAVRES

Beldemonio ne s'attendait pas à cela et fut frappé violemment. Il pâlit d'abord, puis les veines *de son front se gonflèrent*.

— Tu l'as fait assassiner ! prononça-t-il si bas que Johann eut peine à l'entendre.

La colère de cet homme était terrible ; mais Johann, cette frêle créature que la mort tenait à la gorge déjà, Johann pouvait déployer à ses heures un sang froid de héros et un prodigieux courage.

— Vous vous trompez, maître, dit-il tranquillement.

— Tu savais que je l'aimais, qu'il était mon bras droit et mon meilleur confident...

— Oui, maître, je savais cela, nous le savions tous.

— Tu vas me dire, je te devine, que les soldats de la garde n'ont apporté ici qu'un cadavre.

Johann eut un sourire dédaigneux et répondit.

— Vous deviné mal, maître, Felice Tavola est arrivé vivant dans cette chambre, et, comme je n'ai fait que mon devoir, je n'ai point à chercher de subterfuge : Felice Tavola est mort à la place même où vous êtes.

Beldemonio ne put retenir un léger tressaillement.

— Tué par qui ? demanda-t-il.

— Tué par moi.

C'était là quelque chose de si invraisemblable qu'Athol resta un instant incrédule. Tavola, l'homme jeune, vigoureux, agile, vaillant, mis à mort par ce vieillard à l'agonie ! Athol considérait ces bras de squelette, et cette pauvre poitrine creuse qui haletait au moindre effort. Mais une idée lui vint et il se ravisa.

— Il était enchaîné ? dit-il.

— Nouvelle *erreur, maître, repartit* Johann Spurzheim ; les limes anglaises envoyées par vous avaient scié ses menottes : il avait les mains libres.

Son doigt étendu désignait la table. Athol y put voir en effet les fers coupés du prisonnier. Pendant qu'il gardait le silence, Johann reprit :

— La règle ordonne à tout chevalier de faire justice lui-même quand il y a cas de trahison. Je n'ai frappé qu'au moment où Felice Tavola, traître à ses frères, m'a prouvé qu'il voulait aussi dévoiler les secrets du maître.

— Et quelles preuves as-tu de sa trahison ? demanda Beldemonio.

— La conscience du maître sera mon témoi*gnage*.

— Explique-toi.

— Le maître a vu la menace écrite sur le mur du cachot, j'ai vu, moi, l'exécution de la menace. Qui oserait mettre en doute les paroles réunies de ce Porporato et de David Heimer !

(A suivre.)

NOUVELLES DE L'ETRANGER

Lettres de Paris

(*Correspondance particulière de la* Liberté)

—

Paris, 30 mai.

La situation ministérielle devient inextricable. Il semble qu'on veuille en finir avec un ministère dont les éléments sont loin d'être homogènes. La seule difficulté qui s'oppose à l'exécution du cabinet Freycinet est toujours l'embarras extrême de trouver un ministère capable de tenir tête aux attaques des groupes parlementaires, notamment de la coterie opportuniste. Aussi, en dépit des complications qui surgissent de toutes parts, personne n'ose prévoir une solution prochaine ; et l'on ne sait quel nom politique *mettre en avant pour former le* noyau du futur cabinet.

On se souvient que, dès l'ouverture de la session parlementaire, M. de Freycinet, irrité des incessantes *questions et interpellations* dont on harcelait le cabinet, avait, non sans hauteur, invité la majorité à mettre fin à ce système batailleur qui retardait et empêchait les discussions des fameuses réformes républicaines. Le président du conseil sommait ses adversaires de provoquer un grand débat sur la politique générale du gouvernement, *afin d'en finir avec ces irritantes* aggressions. Or, voici que le ministère, constamment sous le coup de questions nouvelles, est menacé d'une demi-douzaine d'interpellations.

La tactique des opportunistes n'est aucunement modifiée. Il est donc très probable que le *président du conseil, d'accord avec* ses collègues, va s'opposer encore une fois à ces luttes de détail et exiger une discussion générale sur la politique du cabinet. *On dit* que M. de Freycinet n'attend *plus* qu'une solution, acceptée par les puissances et imposée à la crise égyptienne pour provoquer ce débat général sur l'existence du cabinet.

On ne croit pas, dans les cercles parlementaires, que le projet de loi sur l'enseignement secondaire *obtienne en seconde* lecture une majorité aussi forte que celle de samedi soir. A la suite des modifications et des retouches successivement apportées au texte *primitif, par* la commission et les divers amendements, le projet Marcon est aussi incohérent qu'attentatoire à la liberté.

Les journaux *sont remplis de détails sur* les dernières émeutes *d'étudiants* et de protestations contre les violences de la police. Remarquez que toutes nos révolutions commencent par des émeutes d'étudiants, des *scandales financiers et de mœurs. Nous en* sommes là.

On commente vivement les attaques à fond de train que fait, ce matin, la *République française* contre le ministre de l'Intérieur, au sujet des allocutions prononcées dans le voyage en Champagne.

M. Jules Ferry est, au contraire, couvert de fleurs !

Ce *contraste est à relever.*

Le même organe gambettiste qui rudoie si *vertement M. Goblet, ne souffle pas mot* des troubles du boulevard Saint-Michel, bien que la responsabilité du ministère de l'Intérieur soit en jeu.

Ce silence s'explique : M. Camescasse est *une créature opportuniste ; donc les* rixes déplorables et les charges injustifiables de la police ne doivent être que « fâcheuse aventure » de jeunes gens, selon l'expression du *Temps !*

Certains journaux, liés à la fortune de Gambetta, vont jusqu'à écrire, ce matin, que les *survivants de la Commune et leurs amis* ont donné hier *une excellente leçon aux héros du Luxembourg.* Les communards, *en effet, défilent en masse,* discourent, tressent des couronnes séditieuses, poussent même des cris de révolte, mais ils ne se jettent pas sur les sergents de ville.

Patience ! cela pourra venir et ce ne sera pas nouveau. En attendant, il est bon de comparer les flatteries adressés aux partisans de la Commune. Les étudiants seront très flattés de ce rapprochement qui n'est point à leur avantage !

FRANCE

On écrit de Paris :

« Après les écoles, les hôpitaux paraissent être le premier objectif de la rage de nos laïciseurs. En effet, il y a là des faibles, des gens sans défense, et c'est vers ceux-là de *préférence* que se penche la vertueuse Marianne. Hélas ! ce n'est point pour les assister ! Dernièrement, à Nîmes, on a enlevé les crucifix et les emblèmes religieux de l'hospice. Les pauvres malades ont vivement protesté et se sont quelque peu révoltés, mais ils étaient les plus faibles ! L'odieux de cette mesure est d'autant plus marquant que le conseil municipal, produit d'une géométrie électorale des moins rectilignes, est l'élu de la minorité de la ville ! Les catholiques, tout en comptant plus de voix pour eux, sont restés la minorité dans le conseil, *grâce à ce* sectionnement arbitraire.

« A *Paris,* les débats de la dernière séance du conseil municipal ont révélé les embauchages du docteur Bournonville, médecin-*inspecteur des hôpitaux.* Ce libre-penseur trop zélé qui, plus que personne, réclame l'abolition des aumôniers, sous prétexte de liberté de conscience, avait fondé une Société de la libre-pensée parmi *les* malades. Ceux-ci, en trop grand nombre, se sont laissé intimider et influencer par celui qui a la haute main sur eux. Un membre de la minorité a porté cette injustice au conseil, mais, comme toujours, le conseil a donné tort aux cléricaux et comblé d'éloges leurs *indignes persécuteurs.* Ce conseil vient du reste de se signaler par une autre infamie.

« Jusqu'à présent les Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul avaient des enclos réservés *aux cimetières de Montparnasse* et de Montmartre, où trop souvent elles allaient rejoindre les malades pour lesquels elles s'étaient dépensées. Elles y avaient des con*cessions temporaines de cinq ans que les* familles ne refusaient pas de payer. Désormais ces héroïques filles de la Charité seront disséminées dans tous les cimetières de Paris ; et, si personne ne s'en préoccupait, elles ne trouveraient de place que dans la fosse commune. Ainsi le veut le conseil municipal de Paris qui trouve de l'argent à jeter partout, excepté là où la justice, à défaut de reconnaissance, l'exigerait impérieusement. »

***

Les électeurs intransigeants de Saint-Denis, qui n'avaient pas, paraît-il, pleine confiance dans l'incorruptibilité de M. Delattre, *leur député, lui ont fait* jurer de n'accepter aucune invitation à dîner, de n'assister à aucun banquet lorsque le menu se composerait *de plus de deux plats ;* mention n'a pas été faite des desserts, *du café et des liqueurs* non plus que de l'entremets. Mais l'entremets doit-il être considéré comme plat ou comme dessert ? Voilà la question grave qui s'est posée l'autre jour pour M. Delattre et qu'il a résolue contre lui avec une abnégation dont ses électeurs ne manqueront pas de lui savoir gré. Invité dernièrement par le maire de Saint-Denis, avec la promesse qu'on ne s'écarterait point de la sobriété imposée par les électeurs de la circonscription, quel n'a pas été son étonnement de voir apparaître sur la table un troisième plat ! — Mais c'est un entremets, s'est écrié le maire. M. Delattre, qui n'admet pas qu'il y ait avec les plats des *accommodements,* a fait enlever son assiette. Après une si grande preuve de stoïcisme, les comités intransigeants de Saint-Denis se sont rassurés : M. Delattre ne sera pas homme à se laisser prendre aux *séductions des* banquets opportunistes et des menus du cuisinier Trompette.

ANGLETERRE

Le Parlement anglais a entendu mardi soir des explications du ministère sur la crise *égyptienne.*

M. *de Giers a déclaré que* la Russie, l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie sont d'accord pour appuyer la politique anglo-française.

Le *Daily-News* dit que quatre *frégates* turques sont parties pour l'Egypte et que quatre cuirassés anglais et une canonnière ont quitté la baie de Souda (Crète).

Le *Times* est informé de Berlin que l'Allemagne appuierait une proposition tendant à charger l'Italie d'intervenir en Egypte.

ALSACE-LORRAINE

On écrit de Colmar le 26 mai :

« Le conseil départemental de l'instruction publique s'est réuni aujourd'hui à *l'hôtel* de la préfecture de notre ville. Il était appelé à donner son avis : 1° sur l'admission d'un ecclésiastique dans les Commissions d'examen pour le brevet de capacité des instituteurs ou des institutrices primaires ; 2° sur la résolution du Landesausschuss qui dans *la 29e séance de la dernière session* a invité le gouvernement à accorder aux communes rurales qui en feraient la demande, l'autorisation de réduire les heures de classe à *4 heures consécutives le matin, pendant* les mois d'été, juin, juillet et août. D'après les informations qui nous sont venues, le conseil a reconnu qu'il serait utile de faire entrer, selon l'ancien usage, un ecclésiastique dans les Commissions d'examen chargées d'interroger sur les questions religieuses. Le second point a été moins favorablement accueilli. On a pensé que la mesure en question échouerait certainement contre les nombreuses difficultés qui s'y opposeraient en pratique et qu'il valait mieux, aux époques des grands travaux, accorder des congés individuels sur la demande des parents et selon l'avis des Comités locaux. »

BELGIQUE

Il ne manque pas en Belgique — ni surtout à Bruxelles — de libéraux qui ne veulent plus laisser baptiser leurs enfants.

On va même *jusqu'à s'en faire une réclame* électorale !

Du train dont les choses marchent, ce retour à la barbarie deviendra une chose de bon ton parmi les « purs ».

Nous nous bornons à constater un fait. On n'est pas libéral bon teint sans rejeter en bloc tous les dogmes chrétiens, y compris celui du péché originel, et par conséquent sans repousser le baptême.

Le libéralisme dans sa plus large expan*sion, le libéralisme parfait* aboutit donc à anéantir dans l'individu, dans la famille, dans la société, dix-neuf siècles de christianisme et le grand fait de la Rédemption.

Reconnaît-il du moins l'existence d'une divinité ? Demandez-le à la *Chronique,* l'un de ses organes les plus autorisés. Les sarcasmes de ce journal vous répondront.

ESPAGNE

L'Espagne a sa politique d'avenir qui trouble quelque peu le présent et le repos du cabinet Sagasta.

Le général Lopez Dominguez, neveu du maréchal Serrano et l'un des chefs du parti constitutionnel, publie une lettre servant de préface à un livre intitulé : *Les clefs du détroit de Gibraltar.* Dans cette préface il expose longuement les préparatifs à faire et *les moyens à adopter pour réaliser les trois* buts de la politique extérieure de l'Espagne : rentrée en possession de Gibraltar, confédération avec le Portugal pour réorganiser le système de défense de la péninsule, ainsi que des deux rives du détroit, et, enfin, mesures militaires et démarches diplomatiques *pour assurer la prépondérance de* l'Espagne au Maroc.

Toute la presse madrilène approuve cette lettre du général. On s'en arrache les éditions successives et elle a un retentissement considérable.

SUÈDE

Le gouvernement norwégien va émettre un nouvel emprunt de 18 millions 500,000 couronnes, pour lequel il a soumis au Storthing un projet de loi. Cette somme doit être employée à la construction de nouveaux chemins de fer et à la conversion de l'emprunt de 1872.

L'Adelsthing a refusé d'autoriser l'émis*sion* d'un emprunt à primes pour la construction de nouvelles écoles. Cette assemblée a assimilé cet emprunt à une loterie. Les défenseurs du projet ont relevé le fait assez *curieux que le bureau de poste de Christia*nia délivre annuellement pour 800,000 couronnes de mandats pour des loteries étrangères.

ÉGYPTE

La situation est toujours tendue en Egypte.

Hier, M. Malet a *informé le khédive de* l'arrivée *prochaine du commissaire turc.*

Arabi pacha a déclaré que, s'il était appelé à Constantinople, il n'obéirait pas.

Le khédive, de son côté, a télégraphié à Constantinople pour se plaindre d'Arabi pacha qui abuse du nom du sultan en annonçant la nomination d'Halim pacha.

Le *Times publie la dépêche suivante :*

« *Alexandrie, 30 mai.*

« La colonie anglaise a adressé une pétition au consul d'Angleterre, en le priant de la communiquer télégraphiquement à son gouvernement.

« Cette pétition demande qu'on assure d'une façon plus sérieuse la sécurité *de la* colonie contre le soldatesque égyptienne, puisque les escadres peuvent disposer seulement de 300 hommes pour le service de la ville si la présence des troupes devenait nécessaire.

« Le bombardement des forts par l'escadre ajoute cette pétition, ne ferait qu'exaspérer les soldats contre les Européens. »

Cinq vaisseaux anglais venant de Souda avec des instructions cachetées étaient at*tendus hier à Alexandrie*

CANTON DE FRIBOURG

—

Suite des numéros gagnant de la loterie de Saint-Jean (Fribourg) :

2016, 2021, 2027, 2034, 2035, 2036, 2037, 2038, 2041, 2049, 2055, 2057, 2063, 2071, 2084, 2089.

2104, 2110, 2111, 2117, 2131, 2137, 2138, 2139, 2141, 2183, 2187, 2188, 2194, 1195, 2196.

2200, 2205. 2210, 2214, 2216, 2221, 2224, 2234, 2240, 2250, 2260, 2263, 2274, 2281, 2286, 2295.

2300, 2302, 2314, 2316, 2318, 2327, 2329, 2331, 2334, 2337, 2348, 2362, 2367, 2375, 2382, 2385, 2392,

2418, 2420, 2426, 2433, 2456, 2485, 2487.

2501, 2502, 2503.

2704, 2707, 2711, 2717, 2718, 2727, 2751, 2753, 2759, 2761, 2767, 2770, 2778, 2780, 2782, 2784.

2801, 2812, 2821, 2846, 2848, 2855, 2859, 2863, 2866.

2900, 2904, 2908, 2912, 2921, 2924, 2932, 2940, 2955, 2957, 2959. 2961, 2964, 2970, 2987, 2992, 2998.

La suite au prochain numéro.

—

Chacun sait qu'il y a, sur le flanc nord-ouest du Gibloux, un petit nid de radicaux et de libres penseurs. La semaine dernière, des pèlerins qui rentraient paisiblement en récitant le chapelet, furent dans cet endroit l'objet d'insultes et de provocations de la part de trois mauvais garnements.

Heureusement qu'il se trouva là quelques bons citoyens, ayant à leur tête M. l'assesseur Michel, qui mirent fin au désordre, et obligèrent les perturbateurs à laisser les pèlerins continuer librement leurs prières et leur chemin.

—

Union Chorale.

Messieurs des membres passifs de la société « l'Union Chorale », qui désirent prendre part à la fête de chant de Morat, le di*manche, 4 juin courant, et se joindre* aux membres actifs pour faire la course en voiture, sont priés de s'annoncer, avant samedi, à M. Buclin, caissier de la société.

LE COMITÉ.

—

Tir fédéral.

Messieurs les actionnaires, qui désirent prendre connaissance des comptes du Tir fédéral de 1881, sont invités à se rendre auprès de M. Schindler, rue de la Préfecture.

Le Comité des finances.

—

Une conférence sur les cultures fourragères aura lieu dimanche, 4 juin, à 2 1/2 heu*res, à l'Hôtel du Cerf, à Romont.*

Cette conférence sera donnée, sous les auspices de la Fédération des Sociétés d'agriculture de la Suisse romande, par M. de Loës, de Vevey.

Un service funèbre sera célébré pour

M. Louis WECK,

d'Onnens,

à la collégiale de St-Nicolas, samedi 3 juin, à 8 heures et demie.

MOIS DU SACRÉ-COEUR

—

Eglise des RR. PP. Cordeliers

Conformément aux habitudes prises les années précédentes et sur le désir et avec la haute approbation de Sa Grandeur Mgr l'évêque de Lausanne, les exercices en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus auront lieu à l'église des RR. PP. Cordeliers tous les vendredis et dimanches du mois de juin à 8 heures du soir.

Le premier exercice aura lieu le 2 courant.

—

Eglise de St-Maurice.

Mardi. — Sermon français.

Lundi, mercredi et jeudi, sermon allemand.

(*Communiqué.*)

DÉPÊCHES TELÉGRAPHIQUES

—

PARIS, 31 mai.

Les quatre puissances ont engagé aujourd'hui la Porte à accéder à la demande Noailles-Dufferin du 29.

—

CONSTANTINOPLE, 31 *mai.*

Les ambassades d'Allemagne, d'Italie, d'Autriche et de Russie attendent des ins*tructions pour appuyer auprès de la Porte* la demande faite par le marquis de Noailles et lord Dufferin le 29 mai, que le sultan télégraphie au Caire pour désapprouver la conduite du parti militaire qui abuse de son nom, pour affirmer l'autorité du khédive et mander à Constantinople Arabi pacha et les autres chefs militaires.

CHRONIQUE & FAITS DIVERS

—

LE NIAGARA ET LA LUMIÈRE ÉLECTRIQUE. — Les cataractes du Niagara sont depuis quel-

que temps déjà éclairées à la lumière électrique pendant une partie de la nuit.

On sait que les grands lacs du Nord de l'Amérique, les lacs Supérieur, Michigan, Huron et Erié envoient la masse des eaux qu'ils accumulent vers le lac Ontario, à travers un canal de 58 kilomètres qui constitue *la rivière Niagara.*

Les cataractes sont divisées en deux parties *par l'île de la Chèvre ; la chute* américaine, à peu près droite, a une largeur de 300 mètres et une hauteur de 55 mètres ; la partie canadienne, ou Fer-à-Cheval, est large de 570 mètres et haute de 86.

Le *bruit* de ces immenses chutes s'entend au loin, et leur puissant grondement est plus ou moins distinct, suivant la direction et la force des vents.

Le flot irrésistible qui se *précipite a un* débit de 100 millions de tonnes par heure.

La violence des frottements exercés par l'*eau recule*, paraît-il, le précipice de plus de 30 centimètres chaque année. La largeur des chutes est de 1,000 mètres, et la différence totale du niveau entre les lacs Erié et Ontario, de 131 mètres.

Ces merveilles deviennent une féerie lorsqu'on peut les contempler la nuit par un beau clair de lune, et le climat de l'Amérique du Nord n'est pas avare de ces magnifiques effets.

Maintenant l'absence de la lune est remplacée par la lumière électrique.

On a ingénieusement placé de grands foyers électriques derrière les murailles de roches qui se trouvent en avant de chaque côté des chutes, et les rayons lumineux sont dirigés vers les cataractes ; en regardant de Suspension-Bridge, on croirait voir un théâtre de géants avec ses montants gigan*tesques et son décor fabuleux.*

—

La légende d'un poirier. — On écrit de Berlin :

Toute une province d'Allemagne est en ce moment en émoi, à cause de la mort du poirier qu'on voyait sur le Walser Feld, près de l'Unterberg, non loin de Salzbourg.

Depuis un temps immémorial, ce poirier, nouveau palladium de l'Allemagne, fleurissait et portait des fruits tant que les affaires de l'Allemagne étaient prospères ; mais le marasme s'emparait de lui toutes les fois *que la gloire et la puissance déclinaient.*

Vers la fin du siècle dernier, à l'époque où François II déposa la couronne, l'arbre mystérieux parut s'associer au deuil public et ne donna ni fleurs, ni feuillage, ni fruits.

On crut que c'en était fait de lui ; toutefois, on le laissa subsister, comme un vieux souvenir.

Mais en 1848, au moment où tous les ef*forts tendaient vers l'unité allemande*, le poirier sembla tout à coup reprendre une nouvelle vie et se couvrit çà et là d'un peu de verdure. Enfin, en 1871, comme pour fêter la gloire des armées allemandes, le poirier donna une luxuriante frondaison.

Une vieille légende dit, à propos de cet arbre :

« Un *grand peuple sera vaincu* et un prince dont la race a de profondes racines dans le cœur de l'Allemagne viendra suspendre son bouclier aux branches du poirier, et sera élu empereur par les princes *allemands.* »

Si l'empereur Guillaume n'est pas venu suspendre son bouclier à l'arbre, mais il est venu à Gastein, c'est à-dire sur le territoire où se trouve le poirier, et ainsi s'est accomplie la prophétie.

Cet arbre fatidique est mort le 9 *mai*; beaucoup de gens en Allemagne croient que c'est un présage de malheur national.

M. Soussens Rédacteur.

VIE
DE LA SAINTE-VIERGE
d'après les méditations d'Anne-Catherine Emmerich, par M. l'abbé de Cazalès. 1 vol in-18 prix 2 fr. 50.
En vente à l'*Imprimerie catholique.*

En vente à l'*Imprimerie catholique*
Les Patronages
DE JEUNES GENS
dans les petites paroisses (fondation et direction), à l'usage du Clergé.
Prix : l'exemplaire 30 cent. ; la douzaine 8 fr.; *le cent 20 fr.*
Avec approbation de plusieurs Archevêques et Evêques.

IMPIRMERIE CATHOLIQUE

Doctoris Angelici divi Thomæ Aquinatis, sermones et opuscula concionatoria, parochis universis et sacris prædicatoribus dicata et edita a J.-B. Raulx, canonico, Vallis-Colorum parocho et decano. Ouvrage honoré d'un Bref de Sa Sainteté Léon XIII. 4 vol. in-12. — Prix : 12 fr. 2 vol. in-8, même prix.

Explication générale du *catéchisme de la* doctrine chrétienne, par D. Garcia-Mazo, prédicateur de la cour d'Espagne, M. B.-F. Galtier, son biographe et traducteur privilégié de ses œuvres. 1 vol. in-12 très compact, contenant la matière d'un fort vol. in-8. Prix : *franco-poste :* 2 fr. 50

Le Notre Père au dix-neuvième siècle, par M. l'abbé Curot. 1 vol. in-8 de plus de 300 pages. — Prix : *franco-poste :* 1 fr. 25

La femme chrétienne, sa puissance de sanctification, ses richesses *divines, ses* armes spirituelles, par l'abbé Gérardin, du diocèse de Verdun. 1 joli vol. in-12. — Prix : 2 fr. 50

Cæsaris S. R. E. Card. Baronii, Od. Raynaldi et Jac. Laderchii, Annales Ecclesiastici, denuo et accurate excusi. Magnifique édition, honorée de la souscription et d'un Bref de S. S. Pie IX et récemment d'un Bref de S. S. Léon XIII. 37 volumes in-folio. — Prix des 35 vol. parus : 560 fr. *Expédition franco* jusqu'à la gare la plus rapprochée du destinataire. Les deux derniers volumes sont sous presse.

Tableau synchronique et universel de la vie des peuples, par M. l'abbé Michel, curé de Cousancelles, avec approbation de NN. SS. les Evêques de Verdun, de Langres, d'Arras, etc., et les encouragements de douze archevêques et évêques. Grand in-folio. — Cartes coloriées. — Prix : 30 fr.

Etablissement hydrothérapique
SCHŒNBRUNN
Près ZOUG (Suisse)
Fondé en 1858 par le soussigné. Position pittoresque à 998 mètres d'altitude. Télégraphe.
Saison du 15 mai au 15 octobre.
S'adresser pour les renseignements au docteur **Hegglin,** médecin propriétaire de l'établissement. H. 2007 Q. (281)

En vente à l'Imprimerie catholique suisse
LES PETITS BOLLANDISTES
VIE DES SAINTS
DE L'ANCIEN ET DU NOUVEAU TESTAMENT
DES MARTYRS, DES PÈRES, DES AUTEURS SACRÉS ET ECCLÉSIASTIQUES, DES VÉNÉRABLES ET AUTRES PERSONNES MORTES EN ODEUR DE SAINTETÉ
Notices sur les Congrégations et les Ordres religieux
Histoire des reliques, des pèlerinages, des dévotions populaires, des monuments dus à la piété depuis le commencement *du monde jusqu'aujourd'hui.*

D'après le P. Giry, les GRANDS BOLLANDISTES, tous les recueils hagiographiques généraux, les hagiologies et les propres de chaque diocèse, tant de France que de *l'étranger, et les travaux*, soit archéologiques, soit hagiographiques les plus récents. Avec l'histoire de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de la sainte Vierge, des discours sur les mystères et les fêtes, une Année chrétienne, les Martyrologes romains, français et de tous les ordres religieux, etc., des dissertations sur les calendriers *ecclésiastiques et les martyrologes*, un traité de la canonisation des saints, une histoire abrégée de la science hagiographique, une table alphabétique (française-latine) de tous les saints, une table topographique, une autre selon l'ordre chronologique, une autre de toutes les matières contenues dans l'ouvrage, destinées aux catéchistes, aux prédicateurs, etc. (Ces tables, très complètes, ont été entièrement refondues.)

Par Mgr Paul GUÉRIN, Camérier de Sa Sainteté Pie IX

SEPTIÈME ÉDITION, RENFERMANT UN TIERS DE MATIÈRES DE PLUS QUE LA PRÉCÉDENTE
17 beaux vol. in-8° raisin, contenant la matière de 35 vol in-8° ordinaires sur très beau papier vergé. — Prix 90 francs.

Cette 7e ÉDITION *ouvrage entièrement neuf*, se distingue des six éditions antérieures :

1° Par le *plan* d'après lequel elle est conçue et dont les proportions atteignent au-delà de tout ce qui a été tenté jusqu'à nos jours sur cette matière, soit par les devanciers de l'auteur, soit par l'auteur lui-même dans ses éditions précédentes ; — 2° par les *matieres* qu'elle contient, l'auteur ayant su l'enrichir, au profit exclusif de l'hagiographie nationale, de plus de cinq mille vies, notices ou notes nouvelles. Extraites en parties du grand recueil des *Acta sanctorum* et de nombreuses monographies spéciales très détaillées, elles sont comme la fleur de ces ouvrages précieux que leur prix éloigne de la plupart des bibliothèques ; déduites pour l'autre partie, de renseignements personnels, elles constituent toute une *vaste galerie de documents entièrement* inédits, envoyés à l'auteur par voie de correspondance et au prix de sacrifices et de démarches sans nombre de tous les points de l'univers catholique ; — 3° par la *rédaction*, qui est celle d'un auteur aidé par l'intelligente collaboration d'un grand nombre d'hommes éminents dans la science hagiographique ; 4° par la *correction* scrupuleuse dont elle a été l'objet et que l'on pourrait appeler officielle, puisque, pour cette ÉDITION DÉFINITIVE, des mesures efficaces ont été prises, toutes dispendieuses qu'elles étaient, pour que chaque diocèse revît sa propre histoire, par l'intermédiaire d'ecclésiastiques que leurs études rendaient le plus aptes à ce travail.

Exécutée dans ces conditions nouvelles, cette 7e édition a été honorée d'un bref du Souverain Pontife Pie IX, en date du 19 juin 1874, et des approbations d'un grand nombre d'archevêques et évêques : de Mgr Guibert, de Paris ; de Mgr Donnet, de Bordeaux ; de Mgr Guerrin de Langres ; de Mgr Foulon, de Nancy ; de Mgr Boudinet, d'Amiens ; de Mgr Pie, de Poitiers, etc., etc.

HOTEL NATIONAL
Les bains réparés complètement à neuf sont ouverts tous les jours. — Abonnements à prix réduits. (282) H335F.

Bon vin vaudois
à emporter.
On trouve toujours chez **Jean RAMSTEIN,** au café de la *POSTE,* du bon vin vaudois :
A 70 cent. le litre pour les quantités en dessous de 10 litres ;
A 65 cent. le litre pour les quantités en dessus de 10 litres. (302)

LA
FÉDÉRATION
Compagnie d'assurance sur la vie
A LUCERNE
Assurances pour la vie entière.
Assurances temporaires.
Assurances de survie.
Assurances mixtes.
Assurances à terme fixe.
Rentes viagères.
Caisse ecclésiastique.
Pour le canton de Fribourg les affaires sont traitées par l'agent cantonal **M. Pie Philipona,** n° 13, Grand' rue, Fribourg. (84)

En vente
A la cure de Rossens et au bureau de l'*Imprimerie catholique :*
Photographies de **M. Python,** révérend doyen de Vuisternens-devant Pont
Format album . . . . . 1 fr
» cartes . . . . . 0 fr., 50

TRAITÉ DE LA VRAIE DÉVOTION
A LA SAINTE VIERGE
Par le *vénérable serviteur de Dieu* Louis-Marie Grignon de Montfort, missionnaire apostolique, fondateur de la Congrégation des Missionnaires, etc.
1 volume in 18 de 240 pages, 8e édition.
Prix . . . . . 1 franc.

BOURSE DE GENEVE DU 31 MAI

FONDS D'ETATS	COMPTANT	TERME	DEMANDE	OFFRE
3 0/0 Genevois	81	—	80 3/4	81
4 1/2 Fédéral 1879	—	—	—	—
4 00 » 1880	—	—	102 3/4	103
5 0/0 Italien	90	—	90 1/4	—
5 0/0 Valais	—	—	1030	—
OBLIGATIONS				
Ouest-Suisse	461 1/4	—	453 3/4	460
Suisse-Occidentale 1873-76	—	—	—	—
» 1878-79	451	—	451 1/2	452
3 0 0 Jougne à Eclépens	—	—	—	357
Franco-Suisse	—	—	—	—
4 0/0 Central-Suisse	471	—	470	472
4 12 0 0 Central Nord-Est	—	—	—	1022
4 0/0 Jura-Berne	—	—	972	980
Lombardes anciennes	288	—	287 1/2	288
» nouvelles	286	—	—	—
Autrichiennes nouvelles	—	—	—	—
Méridionales	270 3/4	—	270	271
Bons méridionaux	—	—	540	545
Nord-Espagne	—	—	—	—
Crédit foncier russe 50 0	—	—	—	—
Société générale des chemins de fer	—	—	—	—

ACTION	COMTANT	TERME	DEMANDE	OFFRE
Suisse-Occidentale privilégiées	161	—	161	162
	—	—	525	527
Central-Suisse	572	—	572	571
Nord-Est Suisse	362	—	364	365
» privilégiées	570	—	570	571
Union Suisse	255	—	255	256
Saint-Gothard	445	—	445	447
Union privilégiées	436	—	436	437
Comptoir d'escompte	—	—	—	—
Banque du commerce	1360	—	—	—
» de Genève	—	—	—	—
» Fédérale	—	—	—	440
Société suisse des chemins de fer	680	—	660	675
Banque des chemins de fer	—	—	—	6925
» de Paris et Pays-Bas	1200	—	1195	1205
Crédit Lyonnais	—	—	750	755
Association financière genevoise	877	—	875	880
Omnium genevois	—	—	—	—
Basler Bankverein	—	—	—	740
Industrie genevoise du gaz	—	—	800	800
» belge du gaz	—	—	570	—
Gaz de Genève	—	—	605	610
» Marseille	740	—	—	742
Appareillage Gaz et Eau	—	—	—	—
Tabacs italiens	—	—	—	—

BOURSE DE PARIS

30 Mai	AU COMPTANT	31 Mai
102 18	Consolidés	102 18
83 40	3 0/0 Français	82 90
116 42	5 0/0 id.	116 —
— —	Or, à New-York	— —
130 —	Argent à Londres	130 —
	A TERME	
83 40	3 0/0 Français	82 80
116 42	5 0/0 id.	116 —
90 50	5 0/0 Italien	90 25
102 18	3 0/0 Anglais	102 18
13 15	5 0/0 Turc	12 95
— —	5 0/0 Russe 1877	— —
— —	4 0/0 Autrichien	— —
1205 —	Banque de Paris	1200 —
751 25	Crédit Lyonnais	753 75
560 —	Mobilier français	555 —
1527 50	Crédit foncier	1520 —
490 —	Mobilier Espagnol	485 —
820 —	Autrichiens	— —
— —	Gaz Parisien	1647 50
2760 —	Suez	2705 —